

Autour de Vervins

FORMATION, APPRENTISSAGE Pour se spécialiser dans le milieu agricole

FONTAINE-LES-VERVINS Le lycée agricole propose aussi des formations, des apprentissages à destination des jeunes et des adultes.

SE FORMER Un lycée et plus

Le lycée agricole est en réalité la surface d'un iceberg. Le site de Fontaine-les-Vervins est bien plus. Le légta est en fait une Entreprise Publique Locale (EPL). Il est divisé en trois parties : le lycée, l'exploitation agricole et un centre de formation dont le siège administratif se trouve rue de la Porte des champs, l'ancien lycée. Cette section est assez méconnue pourtant elle offre la possibilité aux élèves de se perfectionner et de se spécialiser tout en mettant un pied dans le monde du travail. Elle permet également aux adultes jusqu'à 50 ans de trouver une nouvelle vocation.

Cette branche de l'établissement est gérée par le centre de formation d'apprentis de la chambre d'agriculture de l'Aisne. Le centre compte 82 apprentis. Tous ont un contrat de travail en alternance. Aux commandes du paquebot, Etienne Meyer : « Notre centre propose quatre types de formation. Le CAP orienté vers les métiers de l'agriculture, la production animale et végétale. Il y a ensuite le BEP en production animale, le BP responsable d'exploitation qui est l'équivalent du bac professionnel et les certificats de spécialisation. »



Les élèves et les professeurs se retrouvent au lycée et notamment au niveau de l'exploitation. Le centre de formation a d'ailleurs son propre tracteur.

COMMENT? Les certificats de spécialisation

Le centre propose trois certificats, pour l'élevage laitier, l'élevage ovin qui se mettra en place le 7 novembre et un pour l'élevage porcin à la rentrée 2017. Il faut avoir un niveau bac agricole. Les certificats ne sont pas uniquement ouverts aux élèves du lycée. La formation est accessible pour les 16-25 ans. « Il y a 13 semaines de cours dit de regroupement à thème : c'est très technique. Le reste du temps les élèves travaillent chez un employeur. L'intérêt est d'avoir le comportement d'un futur technicien. Les formations permettent de conforter les acquis et de combler les lacunes. Les cours abordent le principe des circuits-courts, de la filière bio et de l'agro-écologie. Le

COMMENT? Des aides pour les employeurs

Il existe des aides des Hauts-de-France à l'embauche pour les entreprises. L'employeur peut toucher une aide jusqu'à 4 400 euros et 1 000 euros pour l'apprenti si celui-ci est mineur. S'il a 18 ans et plus, l'employeur peut toucher jusqu'à 3 000 euros et peut avoir un crédit d'impôt de 1 600 euros.

COMMENT? 86% de réussite L'agriculture embauche

Le passage au centre de formation est salvateur. « Nous comptons un taux de réussite de 86 %, diplômes confondus », précise Etienne Meyer. Le taux d'insertion est de 93 %. Plus de 30 % des élèves sont embauchés ou s'installent. Et plus de 60 % décident de poursuivre leurs études.



Pourquoi avez-vous choisi cette formation ?

Jean-Luc Azambre 50 ANS



Je prépare un CAP jardinier, paysagiste. Je voulais approfondir mes connaissances afin de créer mon entreprise.

Emerick Durot 19 ANS



Je prépare un Brevet professionnel de responsable d'exploitation. Je veux pousser mes études et reprendre une exploitation.

Hugo Vanassche 16 ANS



Je prépare un BP agricole, travaux et production animale. J'étais à Pouilly-sur-Serre mais je voulais être davantage sur le terrain.

Amandine Demode 18 ANS



Je suis en contrat de spécialisation en conduite d'élevage laitier. Ainsi, je peux travailler et envisager la reprise d'une exploitation.



Des formations ciblées de 16 à 50 ans

Les parcours commenceront en fin de l'année. Il est encore temps de s'inscrire.

Le centre propose également des formations avec l'aide de la Région. « Nous proposons deux formations de base avec 45 parcours sécurisés qualifiant : jardinier, paysagiste et métiers de l'agriculture. Il s'agit de deux CAP ». Le parcours dure un an et se compose de plusieurs certificats à décrocher comme celui de la conduite des engins agricoles (Cases 8), le phyto... Le formation est ouverte pour les 16-50 ans. Les demandeurs d'emploi

doivent monter un projet avec leur conseiller pour être ensuite validé par la Région. Les cours ont lieu en semaine continue au siège et au lycée avec des stages. Les évaluations sont axées sur la pratique et l'oral. Tout est pris en charge par la Région et le demandeur d'emploi peut garder son allocation voire obtenir une aide pour ses déplacements. Le centre propose une réunion le 19 octobre, rue Porte des champs, à 9 h 30.